

Mention

CATÉGORIE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

CLUB DE GOLF ORLÉANS INC.

Aménagement du départ du Golf

246, chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille / Île d'Orléans

À Sainte-Pétronille, les travaux d'aménagement extérieur réalisés au Club de Golf Orléans ont contribué à créer un nouveau point de départ des plus accueillants pour les golfeurs. Les aménagements extérieurs, qui ont retenu l'attention du jury, se situent au départ du circuit de golf et comprennent une « gloriette » en bois, un tertre en pavé de pierres naturelles, des bancs publics, des aménagements paysagers et un panneau d'interprétation le tout caractérisé par une très grande qualité d'exécution. Ces aménagements fort réussis permettent non seulement aux golfeurs de se détendre, mais également de prendre contact avec l'histoire de ce plus vieux terrain de golf en Amérique du Nord.



Mention

CATÉGORIE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

M. STÉPHANE BLOUIN

3564, chemin Royal / Sainte-Famille, Île d'Orléans



Située à Sainte-Famille, des travaux d'aménagement extérieur fort réussis ont été réalisés aux abords de cette vieille grange. Tout le mur de fondation en pierres situé du côté nord de la grange ayant commencé à s'écrouler, des travaux d'urgence ont dû être réalisés pour soutenir la grange et remplacer le mur de fondation par un nouveau mur en béton. Suite à ces travaux, le propriétaire a décidé de récupérer et de réutiliser toute la pierre des anciennes fondations pour créer un tout nouvel aménagement paysager permettant à la fois de dissimuler le nouveau mur en béton et d'intégrer des plantations d'arbustes et de fleurs appropriées en bordure de la grange. Bravo!



Avant

1er PRIX

CATÉGORIE ENSEIGNE *parrainée par la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans*

M. DANIEL BOUCHER

Au Vieux Foyer

2687, chemin Royal
Sainte-Pierre-de-l'Île-d'Orléans



Située à Saint-Pierre, la nouvelle enseigne du gîte « Au Vieux Foyer » a retenu l'attention du jury pour son originalité, sa simplicité, la clarté de son message, le choix des couleurs, sa qualité d'exécution et son support en fer forgé tout à fait approprié. Cette nouvelle enseigne s'intègre remarquablement bien au contexte rural avoisinant.



PRIX «MEMBRE DE L'ANNÉE 2007» *parrainé par la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans.*

C'est la multitude des actions posées en vue de faire progresser l'entreprise qui a valu à Cassis Monna & Filles le prix «Membre de l'année 2007». On pense notamment à l'intégration au réseau ÉCONOMUSÉE. Avec ce titre vient également une toute nouvelle gamme d'outils publicitaires, allant du passeport aux étiquettes sur les bouteilles, qui ont su refléter la qualité de l'entreprise. En outre, le bâtiment commercial a subi des travaux de rénovation remarquables, preuve de leur souci d'harmonisation. Enfin, Cassis Monna & Filles n'a jamais cessé de soutenir le milieu et de s'y impliquer. Chapeau!

PRIX «MENTION SPÉCIALE»

parrainé par PMTROY Assurances.

Le jury n'a pu demeurer insensible au courage exceptionnel démontré par Madame Louise Labbé, de l'hébergement **Sous mon toit** à Saint-François. Confrontée à une dure épreuve, Mme Labbé a choisi de maintenir ouverte l'entreprise familiale et a retroussé ses manches. Des travaux d'aménagement ont notamment été effectués devant son gîte pour en améliorer l'apparence. De plus, résolue, elle s'est beaucoup impliquée en participant à différentes activités du milieu. La Chambre de commerce de l'Île d'Orléans souhaite saluer sa détermination. Bravo!

2007 PRIX DE LA RECONNAISSANCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PRIX «RAYONNEMENT» *parrainé par l'Auberge Restaurant Le canard huppé.*

Madame Linda Arseneault a su au cours de l'année 2007 donner une visibilité sans pareil à l'ensemble du territoire orléanais. Par la conception d'un ouvrage unique, le livre de recettes **Les Producteurs toqués de l'Île d'Orléans**, elle a mis en valeur la richesse de nos terres et de nos gens. Avec la sortie de ce livre d'une rare qualité, c'est le Québec en entier qui s'est tourné vers l'Île d'Orléans : records de vente, médiatisation à l'échelle nationale, tant journalistique que télévisuelle. Elle revient peu après avec le **Circuit Coup de Cœur**, autre événement qui place l'Île d'Orléans dans la mire des Québécois!

LE JURY DES PRIX DE LA RECONNAISSANCE DE LA CCIO

Pour cette 2e édition des Prix de la Reconnaissance, le jury était composé de : Mme **Natasha Bouchard**, présidente de la CCIO; Mme **Marie Langlois**, coordonnatrice de la CCIO; et les membres du Comité d'activités sociales de la CCIO : **Mme Michelle Moisan, Mme Édith Fortin, M. Jacques Bouffard, M. François Boudreau et M. Philip Rae**

LE JURY DU PRIX DE L'ÎLE 2006-2007

Pour cette 16e édition du Prix de l'Île, le jury était composé de: **Mme Natasha Bouchard**, présidente de la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans; **Mme Élise Prémont**,

PRIX «MARKETING» *parrainé par le Camping Orléans.*

Le nouveau dépliant publicitaire du **Camp Saint-François** a su plaire au jury pour la beauté de sa simplicité. Les juges ont notamment apprécié les couleurs vives, appropriées à la jeunesse et au grand air, et l'éloquence des magnifiques photos. La concision des textes et le design dynamique offrent un outil promotionnel sans lourdeur et efficace. Le site web du camp mérite également une mention pour sa nouvelle interface fonctionnelle et harmonisée au dépliant publicitaire. Tous nos compliments!

représentante de la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans; **M. Jean-Michel Schembré**, agent culturel au CLD, agent Villes et Villages d'Art et de Patrimoine, VVAP; **M. Roger Chouinard**, architecte, MRC de l'Île d'Orléans, responsable du Prix de l'Île.

COMMANDITAIRES :

Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec, Entente de développement culturel; MRC de l'Île d'Orléans, Les Municipalités de l'Île d'Orléans, La Chambre de commerce de l'Île d'Orléans, Conseil des Monuments et Sites du Québec, Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans, CLD de l'Île d'Orléans, Le Moulin de Saint-Laurent, Calligraphie A.L.G. et Quincaillerie BMR.

Réalisation du dépliant:

cinthiadenis@yahoo.fr



Le Prix de l'Île 2006-2007

CATÉGORIE RESTAURATION/

parrainé par le
- *Conseil des Monuments et Sites du Québec*
et
- *La Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans*

MME LESLIE KING

1000, route d'Argentenay
Saint-François-de-l'Île-
d'Orléans



Le Prix de l'Île 2006-2007 est décerné à Mme Leslie King pour les travaux de restauration exceptionnels réalisés à cette magnifique résidence patrimoniale de Saint-François. Ces travaux ont permis de consolider et réparer toutes les composantes détériorées de la charpente et de la toiture (sablière, chevrons, pontages, pannes, lucarnes...). De plus, le plancher de l'étage étant entièrement pourri, il a dû être remplacé en totalité. Par la suite,

la toiture a été isolée et son revêtement en bardeaux de cèdre a été refait en entier. Les travaux de restauration ont permis également de remettre en place les divisions et les boiseries d'origine à l'intérieur de la résidence. Le jury a été impressionné par l'ampleur, l'authenticité et la qualité d'exécution des travaux de restauration de cette résidence patrimoniale, qui dans son histoire a frôlé de près la démolition !

Avant



Créé en 1991, le Prix de l'Île vise à rendre hommage à tous ceux et celles qui, par leurs interventions, contribuent à améliorer et mettre en valeur les paysages et biens patrimoniaux de l'Île d'Orléans. Pour cette 16e édition,

la Chambre de commerce de l'Île d'Orléans, le Conseil des monuments et sites du Québec, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, la Caisse Desjardins de l'Île d'Orléans et

la MRC de l'Île d'Orléans sont heureux de s'associer et de collaborer de nouveau pour présenter les lauréats du Prix de l'Île et ceux de la 2e édition des Prix de la Reconnaissance de la Chambre de Commerce de l'Île d'Orléans.

Félicitations à tous les lauréats!

